

Séance de Conseil Municipal du 3 juillet 2009
Compte-rendu sommaire

Membres absents : Alain Requet, Corinne Morand et Patrick Requet
Alain Requet donne procuration à Patrice Romano et Corinne Morand à Roger Mercier

Lecture du compte-rendu de la séance du 29 mai 2009

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 29 mai 2009.

Arrêté du Préfet portant règlement des budgets primitifs 2009 de la Commune

Sylviane donne lecture du courrier reçu de la Cour Régionale des Comptes ainsi que de celui-ci de Monsieur Le Préfet portant règlement des budgets de la Commune.

La Commune dispose de nouveaux de ses pleins droits en matière d'exécution de budget.

Maryse Grenat propose d'organiser un groupe de travail pour une réflexion sur les projets éventuellement supportés par les contrats de subvention de la région Rhône-Alpes.

Avenant à la convention de financement travaux d'assainissement du Chef-Lieu

Un avenant doit être apporté sur la convention de financement avec le SMDEA (syndicat de l'eau) pour le taux de l'emprunt concernant les travaux d'assainissement du Chef-Lieu.

Accord à l'unanimité.

Convention avec la Commune de Chevenoz pour fourniture d'eau

Cyrille Gallay présente le compte-rendu de la réunion du mercredi 1^{er} juillet avec la Commune de Chevenoz sur ce sujet ainsi qu'une synthèse du dossier.

Au vue des différents éléments à disposition, une proposition de courrier est soumise afin d'obtenir des compléments d'information de la part de la Commune de Chevenoz. L'envoi de ce courrier est accepté à l'unanimité.

La validation de la convention de fourniture d'eau est donc remise à une prochaine réunion dès réception des éléments de la Commune de Chevenoz.

Convention de mise à disposition d'un agent à la Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps

Proposition est faite de mettre à disposition un employé technique de la Commune à la Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps pour une période de juillet à septembre 2009.

Accord à la majorité (3 abstentions).

Droit de stationnement taxi

Un emplacement de taxi doit être réservé pour Taxi Pascal.

Après débat, le Conseil Municipal décide d'attribuer une place de stationnement sur le parking au-dessus de la salle des fêtes.

Proposition d'adhésion auprès du Syndicat Intercommunal du Collège de St-Jean d'Aulps

Cyrille Gallay informe le Conseil Municipal que le comité syndical du Collège de St-Jean d'Aulps a proposé à la Commune de La Forclaz d'intégrer le Syndicat Intercommunal, compte tenu du fait qu'un enfant de La Forclaz était scolarisé à l'école primaire de St-Jean. Le rôle du syndicat est essentiellement sur le transport scolaire.

Le coût pour la commune estimé serait d'environ 185 Euros par enfant. Pour l'instant, le transport scolaire pour St-Jean n'est pas assuré depuis La Forclaz.

Maryse Grenat précise que la Commune de La Forclaz dépend de Thonon au niveau de la carte scolaire. Pour rejoindre un autre établissement public, une dérogation doit être demandée. Celle-ci doit porter sur des motifs précis.

Cyrille Gallay informe le Conseil Municipal qu'il est invité à la prochaine réunion du Syndicat pour débattre de tous ses points. En fonction des nouveaux éléments, une décision sera prise lors d'une prochaine réunion.

Travaux assainissement Chef-Lieu

Monsieur Le Maire indique que la Commune est toujours en attente d'une participation du Conseil Général sur les travaux de sécurisation du Chef-Lieu. Le premier dossier n'a pas été accepté, un nouveau dossier a été transmis.

Travaux de voirie Le Frenay

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de voirie au Frenay ont pris un peu de retard dû au fait que la Communauté de Communes était en manque de personnel.

Cyrille Gallay rappelle que le financement de ces travaux est pris sur les droits ouverts à la Communauté de Communes, qui n'ont pas été intégralement utilisés sur l'année 2008.

Carrière de Pombourg – Projet de tapis

Monsieur Le Maire rappelle que Monsieur Groppi a un projet de tapis roulant qui relierait la carrière de Pombourg (extraction) au concasseur au Pont de La Forclaz. M. Groppi sollicite la Mairie pour l'aider à faire les démarches foncières auprès des propriétaires de terrains sur le tracé prévu du tapis. Cyrille Gallay propose une réunion publique avec les habitants de Pombourg, du Frenay et de Chez Morel durant laquelle M. Groppi présentera son projet. Les propriétaires des terrains sur le tracé du tapis et le Conseil Municipal seront également invités à cette réunion.

M. Groppi sera invité préalablement en Mairie pour présenter plus d'éléments de son projet, notamment le tracé exact du tapis roulant afin de contacter les personnes concernées.

Eclairage public

Monsieur Le Maire indique qu'il a reçu des devis pour des retardateurs d'allumage pour l'éclairage public.

Proposition est faite d'investiguer sur les matériels existants permettant soit de réduire l'intensité lumineuse, soit d'éteindre complètement la lumière de minuit à 6h.

Demande de CU

Monsieur Le Maire indique qu'il a reçu une demande de CU pour Alain Requet pour une habitation au Cruet.

Transport scolaire

Suite à la réunion du Conseil de l'Ecole, Cyrille Gallay informe le Conseil Municipal que l'école accueillera 15 enfants à la rentrée prochaine (de la maternelle grande section au CM2). Un nouvel instituteur sera en poste : Monsieur Jean-François Maitre.

Considérant le nombre d'enfants, le fourgon n'est de nouveau plus dimensionné pour permettre le transport des enfants lors des sorties à l'extérieur (piscine, patin à glace, raquettes, poney...).

Un véhicule d'une capacité de transport plus grande devra vraisemblablement être loué par la Commune pour les sorties obligatoires de la piscine. Une réflexion doit être lancée à ce sujet avec les parents d'élèves.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30.

L'Adjoint,
Gallay Cyrille